



Responsable du service comptable et de la consolidation (CDI)

L'Eglise protestante unie de France (UNAC-EPUdF) est l'Union de 430 Eglises locales ou paroisses en France, rassemblant l'essentiel du protestantisme français luthérien et réformé, hors Alsace et Moselle.

1. Organisation

L'EPUdF est organisée en neuf établissements régionaux, plus un établissement parisien dit « Siège ». Chaque établissement dispose d'un comptable en propre ; tous les établissements travaillent sur la base d'un même outils Sage ligne 1000. Chacun présente ses comptes propres à l'occasion de rendez-vous institutionnels réguliers (synodes régionaux) et l'ensemble est consolidé pour la présentation des comptes de l'Union à l'occasion du Synode national. Ces comptes consolidés sont révisés annuellement par un commissaire aux comptes.

2. Missions

Suite au départ en retraite de la titulaire actuelle, l'EPUdF est à la recherche d'un/e collaborateur/trice cadre, à temps plein, en CDI, pour prendre en charge la responsabilité du service comptable (5 personnes en régions, 3 personnes au siège) et de la fiabilité des documents comptables et fiscaux produits par l'UNAC-EPUdF, avec notamment :

- la définition des plans de comptes communs aux dix établissements (comptabilité générale et analytique) ;
- l'élaboration et le suivi des procédures comptables internes ;
- la réalisation des paramétrages correspondants ;
- la veille technique et comptable relative aux évolutions réglementaires et ANC pour la comptabilité associative ;
- le suivi des relations avec les prestataires comptables (commissaire aux comptes, etc.) et logiciels (Sage 1000 : mises à jour, maintenance, formations, etc.) ;
- l'assistance et le conseil aux comptables des dix établissements ;
- l'encadrement, l'évaluation et le maintien en compétences des équipes comptables ;
- le lien entre l'ensemble des équipes comptables d'une part, et le/la responsable du service paie d'autre part ;
- la passation des écritures de clôture ;
- la participation aux discussions budgétaires annuelles et au suivi ;
- la consolidation des dix établissements et la préparation de la plaquette annuelle de l'UNAC-EPUdF (Bilan > 70 M€).

Elle/il assurera en outre la tenue comptable de deux des dix établissements régionaux inclus dans le périmètre de consolidation.

3. Rattachement hiérarchique ; date de pourvoi ; rémunération ; formation

Rattaché/e directement au directeur/à la directrice des services, basé/e à Paris - 9ème arrondissement-, le poste est à pourvoir à partir du 1^{er} décembre 2024. La rémunération est déterminée entre 47 et 57 k€ bruts par an, à discuter selon compétences montrées et expériences acquises.

Issu/e d'une formation au minimum BTS Comptabilité, une expérience de 7 ans minimum en comptabilité et consolidation est indispensable, y compris une période d'encadrement d'équipe, idéalement en milieu associatif.

Les candidatures avec CV et lettre de motivation sont à adresser avant le 31 août 2024 au Directeur des services de l'EPUDF, 47 rue de Clichy, 75009 Paris ou : thierry.besancon@epudf.org.